



Nantes, le 23 juin 2016

Session du Conseil régional – Budget supplémentaire LE PACTE REGIONAL POUR LA RURALITÉ ADOPTÉ :

LES PREMIERES MESURES SERONT VOTÉES DES DEMAIN AU BS

Le Conseil régional des Pays de la Loire s'est réuni aujourd'hui en séance plénière pour présenter le **Pacte régional pour la Ruralité**. Promis par Bruno Retailleau, Président de la Région lors de son discours d'investiture le 18 décembre dernier, fruit d'une large concertation, le pacte régional pour la ruralité vise à renforcer l'équilibre territorial des Pays de la Loire et à favoriser le développement des territoires ruraux de la région, un axe stratégique fort de la nouvelle mandature.

Ce Pacte de 37 mesures a été présenté et adopté lors d'une séance exceptionnellement décentralisée au Louroux Béconnais, en Maine et Loire. *« Notre présence dans cette commune rurale traduit l'engagement du mandat en faveur des territoires fragilisés par la fracture territoriale, illustre l'accompagnement équitable des territoires ligériens que nous revendiquons, avec un effort financier complémentaire des dispositifs existants et en mobilisant toutes les politiques publiques régionales »* a précisé Bruno Retailleau.

Focus sur les 3 défis du Pacte régional pour la Ruralité

- **Pour une RURALITE OUVERTE, avec le renforcement de l'accès aux réseaux de communication et de transport.**

Parmi les mesures présentées et adoptées, l'accent est mis sur le **déploiement numérique avec un effort financier porté à 118,8 M€** pour accompagner les départements sur ces actions. Cela permettra notamment au Maine et Loire de bénéficier d'un soutien régional comparable aux autres départements dits « ruraux ». La Région propose également **un déploiement anticipé de la fibre à tous les lycées avec un objectif global en place pour la rentrée 2017/2018.**

Par ailleurs un **Fonds Régional de soutien à la téléphonie mobile** pour la couverture de tous les territoires ruraux, va permettre d'accompagner dans un premier temps les 22 communes identifiées en zone blanche. Et pour lutter contre le désenclavement des territoires ruraux, la Région s'engage à hauteur **de 100 M€ sur la mandature pour financer de nouvelles infrastructures routières** et garantit sur la même période **l'accès pour toutes les communes ligériennes à une offre de transport en commun.**

- **Pour une RURALITE VIVANTE : avec le renforcement de l'accès à la formation, à l'emploi et aux services.**

Un **Fonds régional de transmission des TPE-PME**, doté d'une enveloppe annuelle de 600k€, est créé pour maintenir l'activité économique et les emplois dans l'espace rural, ainsi qu'un **Fonds de soutien pour renforcer la présence des commerces de proximité.**

La Région va **développer la digitalisation d'une dizaine de formations pour 200 stagiaires** pour faciliter l'accès à la formation des jeunes dans les territoires ruraux.

Enfin, afin de lutter contre la désertification médicale, 2,4 M€ seront mobilisés pour aider les territoires à maintenir la présence de professionnels de santé et garantir l'accès pour tous à des soins de proximité.

- **Pour une RURALITE RESPECTEE : préserver la qualité de vie**

Un Fonds Régional de Développement des Communes doté de 25 M€ à l'échelle du mandat est créé pour soutenir les communes rurales dans leurs investissements. Les crédits des fonds européens seront mobilisés **pour accompagner la rénovation énergétique des logements sociaux**. **La Région soutiendra également les projets de restauration du patrimoine local** par un Bonus de 100k€ à la collecte de fonds par crowdfunding.

9 mesures d'ores et déjà votées au Budget Supplémentaire pour 88,5M€ Autorisations de programme (AP) et Autorisations d'Engagement (AE)

- 85,8 M€ d'AP pour financer les projets de déploiement de fibre par les départements sur la période 2015-2020
- 2 M€ d'AP pour soutenir le raccordement des lycées en fibre d'ici la rentrée 2017/2018
- 0,1 M€ d'AE pour le Fonds régional de soutien à la téléphonie mobile
- 0,1 M€ d'AP pour soutenir les investissements d'urgence des communes pour faire face aux difficultés d'accès aux soins des habitants.
- 0,12 M€ d'AE pour accompagner les frais d'ingénierie sur les démarches de création de maison de santé
- 0,18 M€ d'AP pour accompagner les territoires dans leurs projets innovants d'accès aux soins de proximité
- 0,1 M€ d'AE pour financer une partie des études des communes sur l'aménagement de leur centre bourg favorisant le logement et l'accès aux services.
- 0,1 M€ d'AE pour financer une aide au permis de conduire pour les jeunes s'engageant bénévolement pour l'appréhension de l'outil numérique dans les petites communes
- 10 000 € en AE pour les Trophées des territoires.

Couvrant l'ensemble des politiques publiques du Conseil régional, le Pacte régional pour la Ruralité a vocation à poser les piliers de l'équilibre territorial. Sa mise en œuvre se fera progressivement sur les cinq années du mandat.

Rappel : le Pacte régional pour la ruralité, le fruit d'une double concertation

Animée par des réunions de terrain dans les 5 départements ayant rassemblé plus de 1 000 élus et par les contributions de 1 500 habitants à un questionnaire en ligne, la concertation a délivré quatre enseignements clés qui ont nourri les orientations de ce pacte :

1. **4 priorités ciblées par les ligériens** : le maintien des commerces de proximité, l'amélioration des conditions de mobilité et de transports, le développement des infrastructures numériques et l'offre de santé.
2. **Les services de santé constituent LA priorité absolue** en termes de besoins de services.
3. Plus de $\frac{3}{4}$ des répondants estiment que **le covoiturage est une bonne alternative aux transports en commun**.
4. Pour 80 % des répondants, **les jeunes quittent les territoires ruraux par obligation**, faute de travail ou de formation à proximité.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16